

Jean-Marie Billa

Lecture d'une bastide, «gisement d'espace public» : le cas de Monségur

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du troisième colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 189-194.

Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.

Citer ce document : Billa (Jean-Marie), Lecture d'une bastide, «gisement d'espace public» : le cas de Monségur, L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité,

Actes du 3e colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 189-194.

http://www.clempatrimoine.com

Lecture d'une bastide, « Gisement d'espace public »: le cas de Monségur

JEAN-MARIE BILLA
Architecte dplg

AVERTISSEMENT

Le présent article limite l'intervention de la connaissance historique aux seuls éléments indispensables pour la compréhension de la structure urbaine de la bastide de Monségur. Les chiffres correspondent aux illustrations.

MONSÉGUR, BASTIDE DE TÉMOIGNAGE

1 - Monségur participe pleinement à la série des bastides de « modèle aquitain », au même titre que ses voisines Sainte-Foyla-Grande ou Sauveterre-de-Guyenne: ventilation des rues en longitudinales et traverses, répartition du bâti en îlots rectangulaires identiques, implantation de l'église dans un angle de la place, recoupement des îlots en leur milieu par des ruelles piétonnes, achèvement en T caractéristique du réseau des ruelles aux abords de la place.

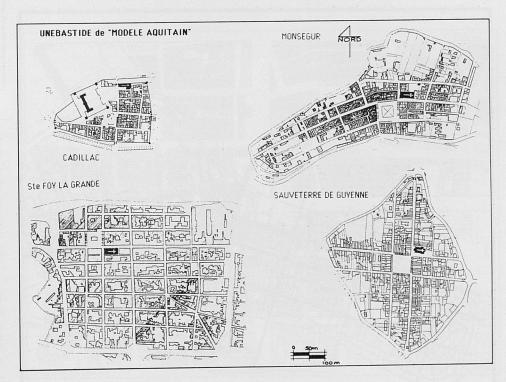


Fig. 1. Plans comparés des bastides à la même échelle.

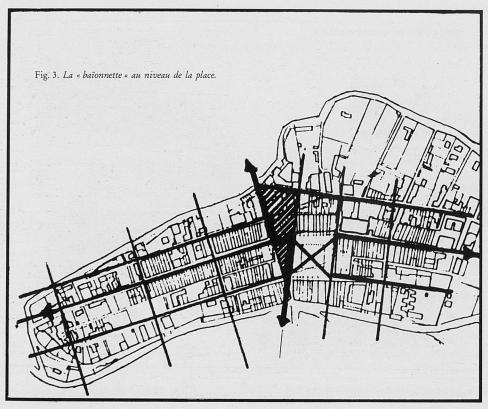
2 - Mais Monségur se singularise surtout par les inflexions qu'impose au modèle aquitain son statut de « bastide de hauteur ».

La place centrale se trouve ainsi confrontée à la double nécessité de générer la structure urbaine, comme dans toute bastide, et de gérer les articulations majeures du « puy » occupé par Monségur.

3 - La place correspond à la croisée des dessertes s'ouvrant aux quatre points cardinaux sur le contexte rural périphérique, dessertes scellées autrefois de portes fortifiées : porte du Drot au nord, porte des Tours à l'est, porte des Fontaines au sud, porte de La Réole à l'ouest. Et, le « cardo » se caractérise par un tracé en baïonnette justifié par le mode d'implantation de la place, lui-même signifié par le site.



Fig. 2. Une bastide de hauteur.



En effet, la place coïncide avec le changement d'orientation de la trame viaire épousant étroitement la configuration topographique de l'assiette urbaine. La transition indispensable est assurée par le tracé trapézoïdal attribué à l'îlot clôturant la place sur sa face ouest.

La place s'institue ainsi en véritable centre de gravité de l'ordonnancement urbain, principe permanent dans la définition des bastides. Véritable innovation, la place du marché acquiert une légitimité comparable à celle de l'église ou du château. Elle oppose à la logique du monument clos et contrôlé sa spécificité d'espace ouvert et disponible.

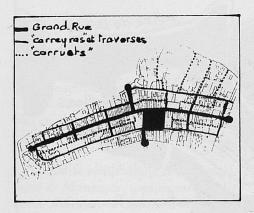


Fig. 4. La hiérarchie des espaces publics.

A porte fortifica

Fig. 5. Un tracé en « géométrie tournante ».

4 - La hiérarchisation des espaces publics, propre aux bastides, se réalise à partir de la ligne de crête du promontoire de Monségur, qui répartit sur son tracé église et place. Ce phénomène est d'autant plus perceptible que Monségur appartient au cercle restreint des bastides qui ont conservé la majeure partie de leur réseau de ruelles piétonnes ou « carruets », avec sa morphologie complète.

Sa perception s'amplifie avec le gabarit du maillage des rues (« carreyres ») et des traverses (« traverseyres ») porté à 8 mètres de largeur. En outre, la place de 80 × 80 m (couverts inclus) atteint des proportions doubles des moyennes utilisées dans les bastides.

5 - La voirie se distribue selon une géométrie tournante privilégiant l'affectation de l'espace disponible au domaine bâti et limitant le nombre de portes.

Les rues longitudinales se regroupent sur le « decumanus » (la Grand-Rue), à l'endroit où celui-ci rejoint les portes. Malgré cela, les îlots bâtis sont préservés des déformations imposées par le site, et respectés dans leur emprise, carrée autour de la place et rectangulaire au-delà.

La découpe parcellaire en lanières confinant à la proportion de 1 pour 3 sert de module de base pour le dimensionnement des îlots et par conséquent pour le rythme de répartition de la voirie.

6 - Comme beaucoup d'autres villes, Monségur a connu la disparition de son enceinte fortifiée à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. Une partie de sa substance urbaine s'est alors reportée hors les murs. La place, maintenue dans sa fonction centrale, recevait une halle métallique en remplacement de la halle en bois dans le dernier tiers du XIX^e siècle.

Pour autant, les évolutions du siècle dernier ont contribué à valoriser plus qu'à déprécier Monségur comme bastide de témoignage.

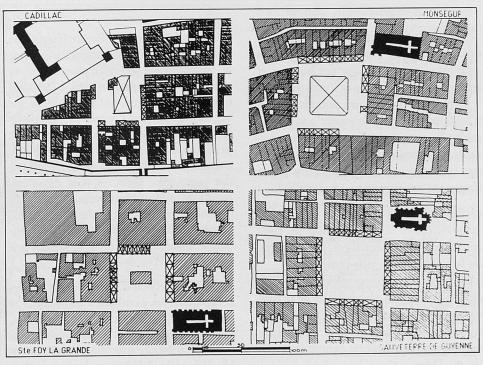


Fig. 6. Une place de vastes proportions.

7 - le comblement des fossés a libéré « un chemin de ronde » périphérique, véritable belvédère sur le paysage rural environnant.

La position du « chemin de ronde », en amorce de pente, l'institue comme « balcon » permettant de mesurer le tour de ville et d'évaluer son contexte d'insertion.

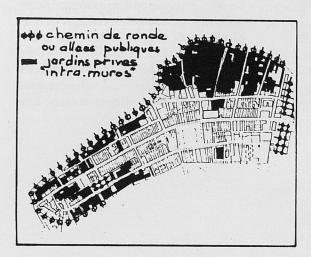


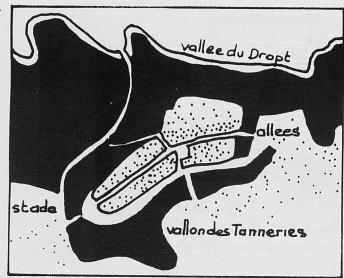
Fig. 7. Le chemin de ronde.

Son statut d'allée piétonne met en évidence la ceinture des jardins potagers ou « casaus », caractéristique des bastides et trop souvent mutilée par l'urbanisation.

La limitation corollaire des remparts au rôle de murs de soutènement a suscité la multiplication de jardins en terrasses privatifs. Les franges de la ville ancienne, jusque là adossées aux remparts, ont gagné largement en attraction résidentielle.

8 - Le maintien à distance de l'extension extra-muros et le desserrement du tissu ancien ont placé Monségur sous le signe de la perméabilité ville-campagne.

Les contraintes topographiques ont éloigné l'urbanisation périphérique de la couronne des « casaus », préservés aussi bien au midi dans le vallon du ruisseau des Tanneries qu'au nord sur les pentes de la vallée du Drot. Fig. 8. La ceinture verte.



avec pour vocation première la fonction marchande. Or, la place est devenue aujourd'hui le point de concentration des commerces et des services, ainsi que le réceptacle des foires et marchés. La halle est consacrée comme lieu d'accueil privilégié des fêtes et cérémonie émaillant la vie locale.

Au siècle dernier, les façades des immeubles de rive ont été réordonnées sur le mode néo-classique, par suppression partielle des arcades et apparition de piles appareillées. La place dès ce moment a été repensée comme la vitrine de Monségur. Mais au-delà, les usages en vigueur l'ont instauré en véritable « salon » où sont accueillis les invités.

La ceinture verte a été complétée sur le flanc est, dépourvu de dénivellation, par le dégagement d'un foirail planté d'arbres et d'allées structurées en mail. C'est ainsi que s'est constitué un véritable parvis végétal structurant l'entrée principale de la ville et mobilisant sur son périmètre les principaux équipements publics (école, collège, hopital, gendarmerie, résidence des personnes âgées,...). Les dégraissements intra-muros ont permis l'irruption d'espaces verts comme la place des Tilleuls et garantit la pérennité de la fonction résidentielle par le dégagement de jardins privés, sauf en rive de la place.

9 - La construction d'une halle métallique, complétant les « embans » historiques, a converti la place en « préau urbain », chargé en symbole et valeur d'usage.

Sur les 6 240 m² que comptent l'ensemble de la place, 2 700 sont placés sous abri,

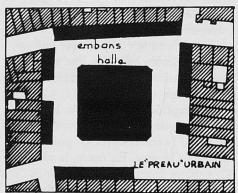


Fig. 9. Les espaces publics couverts.

MONSÉGUR, BASTIDE D'ÉCHELLE CONTEMPORAINE

10 - La bastide proprement dite accueille encore la quasi-totalité des services destinés à un bassin de population de l'ordre de 5 000 habitants.

Ses caractères correspondent en outre au profil des demandes résidentielles, de plus en plus prégnant, qui cherche à concilier vie à la campagne et proximité des services.

La vitalité résidentielle et contemporaine de Monségur, comme son échelle rurale, fondent sa capacité d'attraction touristique.

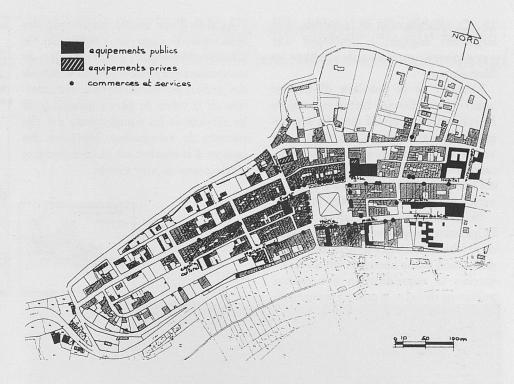
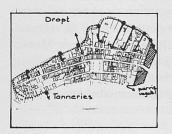


Fig. 10. Une bastide vivante.



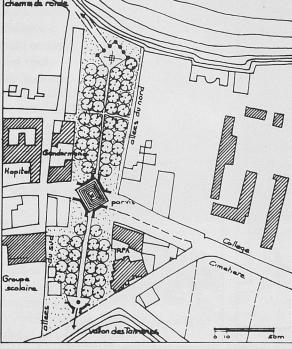


Fig. 11. Le traitement des allées : bouclage du chemin de ronde et mise en scène d'une entrée de ville.

11 - L'intimité ville-campagne et la dimension piétonne des parcours favorisent une accessibilité qualitative de la bastide.

La municipalité envisage de mettre en continuité de réseau les opportunités végétales dégagées par l'évolution de Monségur et de mettre à profit les croisements de ce réseau avec la trame minérale fondatrice de la bastide.

La réalisation de cet objectif suppose le préalable de mise en œuvre d'un plan de circulation et de stationnement déterminant les parcours affectés aux piétons et délimitant les aires de stationnement.

Cette mesure conditionne également une démarche globale d'utilisation des potentialités méconnues des espaces publics. Un programme de traitement soigné des « carruets » est d'ores et déjà mis au point. Une réflexion est depuis longtemps engagée pour développer les complémentarités d'usages entre halle métallique et « embans ». 12 - La réhabilitation de la bastide, déjà largement engagée, a développé une « conscience patrimoniale » chez les Monségurais.

L'impact de la politique d'entretien assurée par le Service Départemental de l'Architecture, a révélé chez les Monségurais l'intérêt patrimonial des façades sur voie publique de leurs immeubles. La restauration de la halle métallique a consacré l'entrée de Monségur dans la redécouverte concrète de son identité urbaine.

Parallèlement, grâce à l'action des élus, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat prolongée de deux années audelà de son terme normal, a connu un vif succès ; la requalification des espaces publics est devenue la priorité municipale. Au delà d'une simple redéfinition des épidermes, il s'agit de « donner envie d'habiter Monségur » par des mesures de compensation à l'absence ou à l'étroitesse des jardins, par des mesures de reconversion de la voirie en parvis urbains pour les services et les équipements, par des mesures de valorisation dégageant des espaces d'animation où la communauté locale puisse se voir exister.



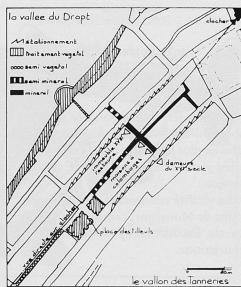


Fig. 12. Double réseau végétal et piétonnier, l'exemple de la rue des Patriotes

13 - Monségur peut donc jouer le rôle de pôle d'animation et de desserte pour les résidents saisonniers de sa zone d'attraction, comme pour un village de vacances.

La spécificité patrimoniale de Monségur se joue à la fois dans son contenant en tant que bastide et dans son contenu en tant que communauté vivante.

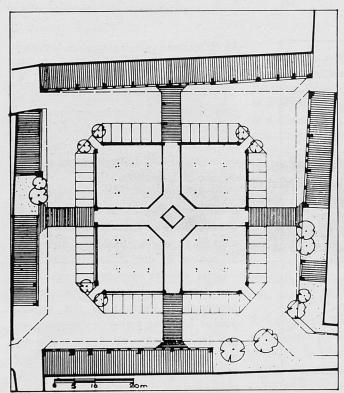




Fig. 13. La place et son possible recalibrage.